

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS  
PROVINCIAUX DU QUÉBEC  
1981, rue Léonard-De Vinci  
Sainte-Julie (Québec)

**FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DE DIRECTION**

**TENU LES 18, 19 ET 21 MARS 2014**

Voici un compte rendu des faits saillants discutés lors du Conseil de direction tenu les 18, 19 et 21 mars 2014.

Si des questions sont soulevées à sa lecture, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional qui pourra assurément vous répondre ou vous référer au membre de l'Exécutif concerné, s'il y a lieu.

\*\*\*\*\*

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE VEILLEUX**

- Ø Pétition horaire hybride
- Ø Firme de lobby Hatley communication
- Ø Proposition - Annexe « C »
- Ø Financement des services policiers
- Ø Partage de certains services policiers
- Ø Intégration Sainte-Marie de Beauce
- Ø Big Ten et ACP
- Ø Journée des directeurs
- Ø Rencontre - Député Jacques Duchesneau
- Ø Horaire 12 heures - Alma

### **Pétition horaire hybride**

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction qu'il a reçu de plusieurs districts copies des pétitions demandant le retour de l'horaire hybride 9/12 h en projet pilote pour la patrouille. Il se dit impressionné du nombre de signatures reçues. Il rappelle que ce mouvement est spontané et qu'au départ cette demande qui semblait émaner que des trois postes en projet pilote s'est vite transposée en une pétition provinciale. Le président, M. Pierre Veilleux, ainsi que les membres du Conseil de direction ont également signé le document qui sera, après compilation, déposé à la SQ en Comité paritaire et conjoint. Il semble clair que cet horaire sera parmi les principales demandes lors de la prochaine négociation du contrat de travail.

### **Firme de lobby Hatley communication**

Le président, M. Pierre Veilleux, dresse un état de situation des trois mois d'essai de cette firme. Le bilan est positif et M. Christian Lévesque, lobbyiste, semble répondre adéquatement aux demandes de l'Association. M. Veilleux précise avoir travaillé en étroite collaboration avec M. Lévesque et que des rencontres gouvernementales furent effectuées, et ce, même à travers la période de campagne électorale. Il informe les membres du Conseil de direction que M. Lévesque, accompagné de deux collaborateurs travaillant à la firme, viendront faire une présentation au Conseil de direction afin d'expliquer un plan d'action en matière de relations gouvernementales avec les élus provinciaux et municipaux. Les directeurs régionaux seront donc sollicités

afin d'établir des rencontres avec les élus dans leur région pour ainsi augmenter notre efficacité à passer nos messages lors des prochaines négociations.

### **Proposition - Annexe « C »**

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction que l'employeur avait reçu de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec l'instruction à l'effet que le remboursement du Gym serait imposable au fédéral et au provincial. M. Veilleux mentionne que l'employeur avait refusé pour l'instant la demande de l'Association d'augmenter le montant de remboursement afin de compenser pour l'impôt provincial. Il indique que l'employeur ne pourra être en mesure d'évaluer l'impact monétaire qu'avant la fin de l'année 2014 pour ainsi augmenter le montant de remboursement.

L'employeur mentionne vouloir continuer le projet afin de conclure un exercice complet et objectif et s'engage à augmenter le remboursement si les montants épargnés de la CSST le permettent. Il semble y avoir une problématique soulevée dans un district concernant la mesure reliée à l'Annexe « C ». Selon le commentaire d'un directeur, un membre qui aurait été ramené au travail ne serait pas en mesure de combler son temps de travail en rapport aux tâches fixées causant ainsi des pertes de temps pour les autres membres.

De plus, selon certains membres du Conseil de direction, ce projet pilote ne serait être envisageable à long terme à cause du fait que la suspension de certaines règles de l'Annexe « C » représenterait trop par rapport aux avantages reçus reliés aux remboursements du Gym.

Il fut donc décidé de procéder à une consultation des membres, par l'intermédiaire des directeurs et des délégués, afin d'évaluer globalement la viabilité du projet et ainsi dégager, s'il y a lieu, les améliorations possibles pour les prochaines négociations et pour les discussions au Congrès des délégués 2014.

### **Financement des services policiers**

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction qu'un rapport final dans ce dossier fut présenté au dernier Conseil des services policiers du Québec. En résumé, le Ministère n'est pas en mesure de parler d'iniquité, mais ils ont quand même pu identifier un certain écart entre le prix des services policiers municipaux et celui de la Sûreté du Québec qui tend à diminuer avec les années.

M. Yves Morency, représentant du ministère de la Sécurité publique indique que le gouvernement n'a pas d'argent neuf à injecter pour créer un fonds des services policiers municipaux et toutes les associations municipales s'entendent pour ne pas aller puiser dans les fonds destinés aux municipalités desservies par la Sûreté du Québec.

De son côté, l'APPQ a soumis au ministère de la Sécurité publique un document de réflexion avec une position claire de ne pas octroyer de sommes aux services de police municipaux qui pourraient avoir des conséquences sur le financement offert pour la desserte de la Sûreté du Québec.

### **Partage de certains services policiers**

Le président, M. Pierre Veilleux, rappelle aux membres du Conseil de direction que les derniers changements législatifs de la *Loi sur la police* prévoient un partage de services en matière de soutien et de mesures d'urgence entre services de police, incluant la Sûreté du Québec.

Plusieurs discussions sur le sujet ont eu lieu au Conseil des services policiers du Québec et une consultation du Ministère est en cours au niveau de chaque intervenant du Conseil.

L'APPQ a rencontré, le 18 février dernier, M<sup>me</sup> Sylvie Tousignant, représentante du ministère de la Sécurité publique, afin d'émettre des commentaires sur la mécanique et la conclusion de ses ententes de partage. L'Association a également déposé un document de réflexion à ce sujet.

### **Intégration Sainte-Marie de Beauce**

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction que ce dossier d'intégration chemine bien. Il indique avoir rencontré le 10 mars dernier le Président de la Fraternité locale de Sainte-Marie, M. Martin Poulin, en compagnie de M. Julien Lemieux, directeur du district Québec-Nord/Sud, et que tous sont heureux de pouvoir joindre les rangs de la Sûreté du Québec. Les rencontres publiques prévues à la Loi se tiendront les 25 et 27 mars et, à la suite de cette consultation, le Conseil de ville devrait demander l'abolition et l'intégration.

## **Big Ten et ACP**

Le président, M. Pierre Veilleux, indique qu'une demande a été faite au dernier Big Ten par l'APPQ afin que l'ACP puisse entreprendre une étude canadienne sur l'âge de mortalité des policiers. Cette demande est présentement à l'étude au niveau du conseil d'administration de l'ACP, mais une demande insistante se fait d'autre part pour que l'APPQ rejoigne à nouveau les rangs de l'ACP.

Une réflexion est présentement entamée au niveau du Bureau exécutif. Plusieurs documents, comme la constitution et les états financiers, nous ont été fournis afin d'évaluer notre retour. Cette réflexion devrait être apportée au prochain Conseil de direction pour discussion.

## **Journée des directeurs**

M. Pierre Veilleux, président, informe les membres du Conseil de direction que sa tournée des directeurs est terminée. Il mentionne que son expérience fut très enrichissante et que ces rencontres ont été positives pour l'Association. Il indique avoir eu la chance de rencontrer plusieurs membres et que ceux-ci semblaient satisfaits de pouvoir échanger avec lui et leur directeur régional. Cet exercice a également servi à mieux connaître la nature et les particularités « terrain » de chaque district. Finalement, M. Veilleux croit que ce genre d'initiative est mobilisatrice et pense même à refaire une tournée avant la prochaine négociation.

## **Rencontre - Député Jacques Duchesneau**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction avoir eu une rencontre avec le député caquiste Jacques Duchesneau le 27 février dernier. Cette rencontre, organisée en collaboration avec M. Christian Lévesque, a eu lieu à Saint-Jérôme et a duré plus d'une heure et demie. Les échanges ont été très intéressants.

Dans ce même exercice, une invitation a été lancée au ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, pour qu'il puisse venir visiter nos bureaux pendant la campagne électorale. M. Veilleux indique que les bureaux de l'APPQ sont situés dans sa circonscription et que celui-ci avait répondu par l'affirmative. Une date devrait nous être transmise prochainement.

## **Horaire 12 heures - Alma**

Le président, M. Pierre Veilleux, informe les membres du Conseil de direction que certains postes MRC auraient manifesté le désir d'explorer cet horaire de travail. M. Veilleux fait une mise en garde concernant cet horaire à l'effet qu'une négociation devrait bientôt être entamée entre l'Association et l'employeur et que les horaires de travail risquent de devenir un enjeu majeur à la suite de l'abandon du projet pilote par l'employeur sur l'horaire hybride. Le Président conseille donc aux membres qui seraient tentés par défaut d'adopter cet horaire d'être patients et d'attendre les avancées qui pourraient se faire en cette matière lors de la prochaine négociation.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT À LA DISCIPLINE ET À LA DÉONTOLOGIE, M. JACQUES PAINCHAUD**

- Ø Discipline
- Ø Déontologie
- Ø Enquêtes indépendantes
- Ø Mesures administratives
- Ø Arbitrage
- Ø Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)
- Ø Fonds de soutien et de défense

### **Discipline**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 26 dossiers disciplinaires à l'étape d'enquête et 35 dossiers en attente d'audition.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il a eu des rencontres avec la DNP concernant le processus de radiation disciplinaire.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait mention qu'il a eu des rencontres avec le président de l'autorité disciplinaire pour discussions sur l'interprétation commune de certaines dispositions du Code de discipline et l'aménagement de mesures alternatives aux sanctions disciplinaires.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que la Direction des normes professionnelles est en processus de recrutement pour obtenir un avocat en remplacement de l'officier de poursuite qui va partir à la retraite.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'une première conciliation en discipline aura lieu sous peu.

## **Déontologie**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a 21 dossiers déontologiques à l'étape d'enquête et 40 dossiers en attente d'audition.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il a témoigné dans un second dossier pour expliquer les impacts négatifs des causes pendantes en déontologie sur la carrière des policiers.

## **Enquêtes indépendantes**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, fait état des démarches entreprises en regard de la décision de la Cour suprême (Arrêt Schaeffer). Cette décision a un impact sur certaines dispositions en lien avec l'assistance judiciaire et la soumission du premier rapport opérationnel. Par ailleurs, un article traitant de ce sujet fut diffusé à l'occasion du dernier Bulletin Info-contact, transmis à tous le 7 mars 2014. De plus, une rencontre technique avec le MSP est prévue pour le 8 avril prochain, en compagnie du président et de notre conseiller, M<sup>e</sup> Rousseau.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que tout le Conseil de direction bénéficiera d'une conférence sur le sujet lors du colloque du CRDP tenu le lendemain du présent Conseil.

## **Mesures administratives**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne qu'il y a, au niveau provincial, 28 membres faisant l'objet de mesures administratives, soit 14 membres en relevé provisoire à pleine solde, 9 membres en relevé à demi-solde et 5 membres en assignation administrative.

## **Arbitrage**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, informe le Conseil de direction qu'il y a 20 dossiers inscrits à l'arbitrage, soit 15 dossiers impliquant des dossiers de suspension et 5 cas de destitution. Des rencontres ont eu lieu pour discuter de la possibilité d'une entente dans certains dossiers. De plus, le



sous-comité des Griefs poursuit ses rencontres avec les Relations de travail pour régler divers griefs reliés aux assistances judiciaires et aux relevés provisoires.

### **Comité de Recherche en Emploi de la Force (CREF)**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le comité se réunira le 3 avril prochain afin de continuer ses travaux. De plus, il indique qu'une rencontre du comité organisateur pour le sommet interdisciplinaire est prévue pour le 12 mai prochain, à Québec.

### **Fonds de soutien et de défense**

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie, M. Jacques Painchaud, mentionne que le Conseil de direction a accepté de supporter un membre pour entamer l'étape préliminaire d'un recours civil contre la direction de la Sûreté du Québec en regard des dommages et préjudices subis, découlant d'une enquête criminelle et des mesures administratives prises envers lui.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX GRIEFS ET À LA FORMATION, M. CLAUDE BLAIS**

- Ø Griefs en négociation
- Ø Arbitrages en cours
- Ø Interprétation du contrat de travail
- Ø Comité paritaire et conjoint
  - Reclassement d'emplois
  - Imposition - Conditionnement physique
  - Suivi du dossier ISQ
  - Lettre d'entente-cadre sur le tri sécuritaire
- Ø Sous-comité des Griefs
- Ø Comité de la Jeunesse et de la condition féminine
- Ø Sous-comité de Formation et de perfectionnement
- Ø Commission de Formation et de recherche
- Ø Iniquité de traitement - Sergents SIJ

### **Griefs en négociation**

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne qu'il poursuit la négociation de griefs concernant le régime de retraite et qu'il négocie un grief relié à l'utilisation d'un policier retraité qui a été utilisé par la Sûreté pour agir comme coordonnateur des recrues à l'ENPQ.

### **Arbitrages en cours**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, réfère les membres du Conseil de direction à la liste des arbitrages en cours de son département et informe les membres que le grief numéro 31379 concerne le refus de la Sûreté de payer le salaire du sergent en relations communautaires aux membres qui ont été prêtés à cette fonction, malgré que l'emploi n'était pas autorisé dans leur unité respective.

Il mentionne aussi que les griefs numéros 27910 et 29966 de cette liste, qui portent sur le rachat de périodes d'absence au RRMSQ, sont réglés à l'avantage des membres et ont été fermés au Bureau exécutif du 19 février dernier.

## **Interprétation du contrat de travail**

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, dit avoir été interpellé par un directeur à propos de l'application de l'article 10.19 du contrat de travail aux PAHV, paiement des « D » excédant le nombre de cinq au moment du premier placement, puisque cette disposition ne se retrouve pas dans celles applicables à l'Annexe « R ». Il dit avoir eu des discussions avec le service des Relations de travail et convenu que les règles applicables aux membres qui ne sont pas sur horaire variable s'appliqueront aux PAHV.

Un directeur demande quelle est l'interprétation et les obligations d'un membre de rappeler lorsqu'il est rejoint par téléavertisseur. Les directeurs émettent plusieurs commentaires concernant ce sujet. M. Claude Blais donne l'interprétation et précise les obligations du membre. Puis, il réfère les membres du Conseil de direction au bulletin # 2006-13.

Un directeur demande comment un membre sera payé pour un rappel à la Cour le jour de son retour de vacances. Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, répond qu'il aura droit à ce qui est prévu au contrat de travail, soit le minimum de 9 heures à temps régulier, pourvu qu'il ne soit pas contigu à sa relève régulière. Le directeur mentionne que le membre ne peut pas l'alimenter dans SITHAR. Un autre directeur intervient et mentionne avoir eu un cas similaire récemment et donne le code SITHAR que le membre doit utiliser.

## **Comité paritaire et conjoint (CPC)**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres du Conseil de direction qu'il y a eu cinq rencontres paritaires du Comité paritaire et conjoint depuis le dernier Conseil de direction. Il est mentionné qu'au cours de ces rencontres plusieurs ententes de règlements de griefs ont été signées. Puis, il passe aux dossiers qui y ont été traités.

## Reclassement d'emplois

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne que l'Association a présenté sept des huit dossiers de reclassement le 13 février 2014, tel qu'il a été annoncé au Conseil de décembre. Ainsi, les demandes pour les emplois suivants ont été présentées :

- Technicien en scènes de crimes;
- Reconstitutionniste;
- Coordonnateur provincial ADN;
- Cybersurveillance;
- Superviseur écoute électronique;
- Enquêteur corruption (Marteau);
- Agent fileur.

Il est mentionné que, pour le huitième emploi, soit technicien chef cinémomètre alcootest, il faut rencontrer la personne qui occupe l'emploi pour compléter le dossier.

Il est également mentionné que quatre emplois ont été maintenus en suspens en raison d'une réorganisation de ceux-ci et qu'il s'agit des emplois suivants :

- Division de la vérification du comportement;
- Coordonnateur provincial - Loi sur les explosifs;
- Habilitation sécuritaire;
- Adjoint responsable - Division de la Sécurité gouvernementale et institutionnelle.

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, dit que la Sûreté a pris le tout en délibéré et qu'elle compte faire refaire les descriptions d'emplois.

M. Pierre Veilleux, président, intervient et fait part aux membres du Conseil de direction de l'aspect monétaire des demandes de reclassement et du fait que la Sûreté ira au Conseil du trésor avant d'aller de l'avant. Il félicite les deux directeurs du Comité paritaire et conjoint, MM. Rémy Bouchard et Dominic Ricard, pour l'excellent travail de recherche qu'ils ont fait dans ce dossier.

#### Imposition - Conditionnement physique

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction de la nature des derniers échanges qui ont eu lieu à la dernière réunion du Comité paritaire et conjoint en rapport avec la nécessité pour la Sûreté de bonifier les montants de remboursement des abonnements.

Le président, M. Pierre Veilleux, intervient et mentionne avoir reçu un appel de la partie patronale à l'effet qu'elle ne peut pas accommoder avec de l'argent neuf.

### Suivi du dossier ISQ

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres du Conseil de direction que le Comité paritaire et conjoint a rencontré le 26 février dernier des gens du Conseil du trésor et de l'ISQ et que le but de la rencontre a porté sur les données à collecter par l'ISQ sur les volets des régimes de retraite et d'assurances collectives.

### Lettre d'entente-cadre sur le tri sécuritaire

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, demande où on en est rendu dans ce dossier au Comité paritaire et conjoint. M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, et M. Pierre Veilleux, président, répondent que nous sommes en attente d'un retour de la partie patronale et qu'ils font présentement une évaluation des coûts, principalement en ce qui a trait à la valeur des intérêts en cause.

### **Sous-comité des Griefs**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres du Conseil de direction que le sous-comité s'est réuni à trois reprises depuis le dernier Conseil de direction. Il mentionne que le sous-comité traite actuellement les griefs de 2006 à 2010 du département de M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie (articles 6 et 30), de même qu'un lot de griefs relatifs aux articles 11 et 23. Puis, un lot de griefs d'article 35 du département de M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du sous-comité.

### **Comité de la Jeunesse et de la condition féminine**

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, informe les membres de l'assemblée que les membres du comité se sont réunis une fois depuis le dernier Conseil de direction. M. Blais indique qu'à cette occasion le questionnaire-sondage conciliation famille/travail a été complété et que celui-ci a été mis en ligne sur le site Internet de l'APPQ le 28 janvier dernier. Il mentionne également que les membres avaient jusqu'au 15 mars 2014 à midi pour compléter le sondage. Ainsi, 611 membres l'ont complété. M. Blais ajoute que la prochaine rencontre du comité se tiendra le 26

mars 2014 lors de laquelle débutera le travail d'analyse des résultats pour l'élaboration des recommandations.

### **Sous-comité de Formation et de perfectionnement**

Le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, informe les membres de l'assemblée qu'il n'y a eu aucune réunion du sous-comité depuis le dernier Conseil, que la rencontre qui devait avoir lieu le 12 mars dernier a dû être annulée et que la prochaine réunion est prévue pour le 16 avril 2014.

### **Commission de Formation et de recherche**

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, mentionne que la Commission s'est réunie une fois depuis le dernier Conseil de direction et fait état des dossiers qui y ont été discutés et qui retiennent l'attention.

M. Blais mentionne que deux dossiers ont été soumis pour discussion, soit :

- État de situation portant sur la formation policière en lien avec les recommandations du coroner André Perreault à la suite du décès de Freddy Villanueva. M. Blais précise que sept recommandations du rapport Perreault s'adressent à l'École nationale. Il ajoute qu'une copie du document a été transmise à M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie.
- Topo commandé par le MSP portant sur la formation en lien avec une intervention policière auprès d'une personne atteinte de problèmes de santé mentale requérant l'usage de la force. Il est précisé que le Ministère a mandaté l'École pour qu'elle produise un état de situation sur la formation en lien avec l'événement du 7 juin 2011 à Montréal et que l'École évalue la pertinence de l'enrichir au besoin dans l'attente des conclusions de l'enquête.

M. Blais mentionne que la subvention demandée pour le projet de recherche portant sur « les pratiques policières novatrices d'utilisation des médias sociaux en contexte de contrôle de foule » a été accordée.

## **Iniquité de traitement - Sergents SIJ**

Un directeur fait état d'un dossier soulevé par les sergents au SIJ qui se plaignent d'une iniquité de traitement vis-à-vis des collègues qui exécutent les mêmes tâches. Le directeur souligne que les sergents veulent une rencontre avec le président, M. Pierre Veilleux.

Un autre directeur mentionne qu'il y a de nouveaux éléments dans ce dossier qui militent en faveur de la demande des membres.

M. Claude Blais, vice-président aux Griefs et à la formation, et M. Pierre Veilleux, président, demandent à ce que le dossier soit documenté et disent que les interventions requises seront faites.

## **SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX RESSOURCES HUMAINES, M. JOCELYN BOUCHER**

- Ø Sous-comité conjoint sur le Placement et la promotion
  - Patrouilleurs motards - Postes autoroutiers
  - Placement humanitaire
  - Tests de conduite à la DPP
  - Abolition de la fonction de spécialiste ENSALA
  - Exigence de l'anglais comme préalable à l'obtention d'un emploi
  - Emplois PAHV - Gardiennage de détenus
  - Observateurs d'entrevues et disponibilité
  - Abolition de la fonction de préposé aux permis - Districts 1, 4, 7 et 9
  - Restructuration à l'Assemblée nationale
- Ø Comité d'Étude des Statuts et Règlements de l'APPQ
- Ø Arbitrages en cours
  - Griefs - Promotion 120 jours
  - Révision de la structure des enquêtes
  - Tri sécuritaire
  - Dossier de tri sécuritaire réglé avant le début de l'audition
  - Non-libérabilité pour les missions étrangères

### **Sous-comité conjoint sur le Placement et la promotion**

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que trois réunions se sont tenues depuis le Conseil de direction de décembre et que les prochaines réunions auront lieu les 3 et 25 avril 2014.

M. Boucher indique que les dossiers suivants ont été discutés depuis le dernier Conseil de direction :

#### § Patrouilleurs motards - Postes autoroutiers

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale nous a informés de son intention de recommander à l'État-major d'abolir la fonction de patrouilleur motard



dans les postes autoroutiers et de procéder par attrition avec les membres en place. Elle désire modifier ces emplois pour des emplois de patrouilleur autoroutier et procéder par assignation afin d'avoir plus de flexibilité.

M. Boucher indique que cela représente 1 poste en Estrie, 4 à Québec et 4 en Outaouais.

M. Boucher ajoute que les discussions ne sont pas terminées dans ce dossier et que, si la partie patronale maintient sa position, nous demanderons que le choix des membres pour la formation et l'assignation sur la patrouille moto se fasse par ancienneté avec les mêmes critères que pour la sélection des motards et l'APPQ évaluera si elle dépose un grief.

#### § Placement humanitaire

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que nous avons convenu d'accorder un placement humanitaire à un agent pour la MRC de Pierre-De Saurel.

M. Boucher explique que cet agent était au téléphone avec sa conjointe lorsque l'auto de celle-ci a été frappée par l'arrière. Son bébé est décédé peu de temps après son arrivée à l'hôpital. M. Boucher ajoute qu'il était très difficile pour ce membre de rester dans le secteur, car il revit les événements et lui et sa conjointe ont besoin du soutien de leur famille.

#### § Tests de conduite à la DPP

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, mentionne que, malgré nos représentations, la partie patronale refuse de revenir à l'ancien test de conduite à la DPP ou de le revoir afin d'y apporter des modifications.

M. Boucher ajoute que nous évaluons la possibilité de déposer un grief dans ce dossier.

#### § Abolition de la fonction de spécialiste ENSALA

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que la partie patronale évalue la possibilité d'abolir la

fonction de spécialiste ENSALA, de modifier ces emplois pour des emplois de S/E à l'ERM et de procéder par affectation parmi les membres de l'ERM.

§ Exigence de l'anglais comme préalable à l'obtention d'un emploi

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la DDP a transmis un questionnaire aux responsables de division pour vérifier leurs besoins réels en ce qui concerne les exigences de l'anglais comme préalable à l'obtention de certains emplois et que la partie patronale doit nous faire une présentation lors d'une réunion du SCPP en avril prochain.

§ Emplois PAHV - Gardiennage de détenus

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, explique aux membres présents que la partie patronale nous a informés le 12 mars dernier à quels endroits les effectifs de patrouilleurs réguliers non sur appel et non sur horaire variable ont été augmentés ou créés à la suite de la modification des 11 emplois PAHV restants sur les 51 pour le gardiennage de détenus, soit :

- 1 MRC des Basques
- 1 USG Estrie
- 1 MRC Vallée-de-l'Or
- 3 MRC Vaudreuil-Soulanges Est
- 5 USG Baie-Comeau, à doter à la suite de la parution de l'avis de concours.

§ Observateurs d'entrevues et disponibilité

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, rappelle aux directeurs qu'ils n'ont pas le pouvoir d'intervenir en aucune façon lorsqu'ils observent des entrevues et leur demande d'en informer à nouveau les délégués.

M. Boucher ajoute que la responsabilité de l'observateur est de prendre en note le déroulement de l'entrevue, les questions posées par les membres du comité d'entrevue et les réponses données par les candidats.

M. Boucher demande également la collaboration des directeurs afin qu'ils donnent un retour rapidement à M<sup>me</sup> Hudon pour l'informer s'ils sont disponibles ou non, ainsi que pour leurs délégués, pour observer des entrevues.

M. Boucher ajoute que, plus les directeurs prennent de temps à informer M<sup>me</sup> Hudon de leur disponibilité, moins il lui reste de temps pour trouver un autre observateur, en plus de lui causer un surplus de travail.

#### § Abolition de la fonction de préposé aux permis - Districts 1, 4, 7 et 9

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que la partie patronale a transmis une correspondance aux membres touchés par l'abolition de leur fonction dans laquelle elle indiquait la procédure pour alimenter de nouvelles demandes de placement et les informait concernant leur priorité de placement.

#### § Restructuration à l'Assemblée nationale

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale devait informer le Comité paritaire et conjoint que trois emplois d'agent à la prévention à l'Assemblée nationale devraient être coupés et que des emplois de responsable d'équipe devaient être modifiés pour des emplois de coordonnateur.

M. Boucher ajoute que la partie patronale apportera ce dossier au SCPP à la suite de cette annonce au Comité paritaire et conjoint.

### **Comité d'Étude des Statuts et Règlements de l'APPQ**

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée que seulement trois amendements mineurs seront présentés par le comité cette année, mis à part les modifications d'appellations de certaines unités à l'article 5, soit :

§ Article 9.07 qui n'a été que réécrit puisqu'il portait à confusion.

- § Article 11.02 pour lequel nous n'apportons qu'une précision en ajoutant le mot « **ou** » à la fin de 11.02 a), mais qui ne change pas le sens.
- § Article 12.01 auquel nous avons ajouté un paragraphe pour préciser qu'un délégué doit être élu parmi les membres intégrés pour le restant du mandat initial de trois ans du délégué qui avait été élu par les membres intégrés, s'il devait quitter avant la fin de son mandat.

## **Arbitrages en cours**

### § Griefs - Promotion 120 jours

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres du Conseil de direction que les 35 griefs reliés aux promotions qui étaient systématiquement accordées après 120 jours ont été fermés lors du Bureau exécutif du 14 mars dernier, après vérification des preuves de paiement.

### § Révision de la structure des enquêtes

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée au sujet du grief syndical qui conteste la révision de la structure des enquêtes l'année dernière.

M. Boucher explique que l'arbitrage est annoncé, mais que nous avons réglé une autre partie du grief, soit celle des ERM et des DECO.

M. Boucher ajoute que la partie patronale a accepté de considérer en temps de placement complété ceux qui étaient en place dans ces unités au moment de leur fusion. Conséquemment, les membres qui étaient en poste dans les ERM et les DECO des districts MLLL, Montérégie et Mauricie/Centre-du-Québec en date du 25 avril 2013 et ceux qui étaient à l'ERM ou à la DECO de Québec en date du 31 octobre 2013 et qui n'avaient pas leur temps de placement complété étaient éligibles au placement à partir du 1<sup>er</sup> mars 2014.

M. Boucher mentionne que deux membres de ces unités se sont également prévalus de la possibilité et ont bénéficié d'une priorité de placement.

M. Boucher souligne qu'il ne reste donc plus que les placements du Directeur général en litige dans ce dossier.

#### § Tri sécuritaire

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, informe les membres de l'assemblée que, malgré que nous n'ayons pas encore l'entente-cadre pour le règlement des dossiers de tri sécuritaire, il a relancé la partie patronale pour les griefs de deux membres en particulier pour lesquels la partie patronale s'était engagée à régler, avant qu'elle ne prenne la décision de ne pas régler de dossiers avant la signature d'une lettre d'entente-cadre.

Compte tenu du temps écoulé depuis la décision de la partie patronale de ne plus régler de dossiers avant qu'une entente-cadre sur les dispositions de paiement des heures supplémentaires ne soit signée au CPC, M. Boucher a demandé à M. Jonathan Ménard de réévaluer leur position pour que l'on avance dans les dossiers dont on sait à l'avance qu'il n'y aura pas de réclamation pour les heures supplémentaires.

M. Boucher est en attente de la décision de la partie patronale dans ces dossiers.

#### § Dossier de tri sécuritaire réglé avant le début de l'audition

Le vice-président aux Ressources humaines, M. Jocelyn Boucher, informe les membres de l'assemblée que la partie patronale n'avait pas considéré le membre concerné pour un emploi de S/E à Valleyfield parce que le Directeur général avait refusé de lui accorder une promotion pour un emploi identique un an plus tôt.

M. Boucher explique qu'il a été convenu que ce membre soit convoqué à une entrevue pour l'emploi de S/E à la même unité et que son dossier soit réévalué à nouveau par le comité d'analyse, même s'il avait encore un antécédent disciplinaire.

M. Boucher ajoute que ce membre a réussi l'entrevue, que le comité a recommandé au Directeur général de lui accorder la promotion et que le Directeur général la lui a accordée.

M. Boucher indique que les griefs de ce membre sont donc clos.

#### § Non-libérabilité pour les missions étrangères

M. Jocelyn Boucher, vice-président aux Ressources humaines, explique aux membres de l'assemblée que ce membre contestait sa non-libérabilité pour les missions étrangères.

M. Boucher mentionne que le membre a eu l'opportunité d'y aller, mais qu'il s'est désisté pour cause de maladie avant son départ pour Haïti lors de la formation à Ottawa.

## SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET AUX RESSOURCES MATÉRIELLES, M. DANIEL ROLLAND

- Ø Arbitrages en cours
  - Dossier coupure de paie
  - Allocation vestimentaire
  - Fin d'emploi
  - Articles 3, 5 et 35
  - Congédiement
- Ø Comité d'Équipement
  - Habit de motoneige et manteau
  - *Softshell*
  - Gants d'hiver pour le contrôle de foule
  - Étui ALS pour les membres qui travaillent assis (adjoint de poste)
  - Vêtement pour les enquêteurs, pour ceux qui travaillent sur Cisaille
  - Masque anti-crachats
  - Masques pour les enquêteurs d'incendie
  - Casque VTT
  - Veste Mustang à CO2
  - Équipement pour les enquêteurs sur la contrebande
  - Procédure de rappel pour les véhicules
  - Assignation d'un motard USSR à la patrouille en véhicule
  - Manteau réversible pour les GTI
  - Gestion du parc automobile traction intégrale
- Ø Comité de Coordination
  - Rencontre du 5 mars 2014 - Dossier Katia Hadouchi
- Ø PAPP *versus* Demande de rencontre avec M<sup>me</sup> Nathalie Barbeau
- Ø Politique de harcèlement
- Ø Dossier Katia Hadouchi *versus* Enquêteur CSST
- Ø Dossier Donovan Lagrange
- Ø Dossier La Romaine
- Ø Certificat médical
- Ø L'Isle-Verte

## **Arbitrages en cours**

### Dossier coupure de paie

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que, le 4 mars dernier, la partie patronale a commencé à présenter sa preuve et que nous avons débuté le contre-interrogatoire de leur témoin. La prochaine date d'audition est prévue pour le 29 mai prochain. À cette date, si ce que la partie patronale nous indique demeure, nous devrions faire les plaidoiries et conclure le dossier.

### Allocation vestimentaire

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que le dossier a été réglé à l'avantage des membres et que les montants ont déjà été distribués. M. Rolland tient à remercier l'aide du sous-comité des Griefs dans la mise à jour des journées à payer.

### Fin d'emploi

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que, dans ce dossier, nous avons fait une demande de révision judiciaire qui a été déposée le 23 décembre dernier. M. Rolland informe les membres que nous devrions pouvoir plaider le dossier vers la mi-juin.

### Articles 3, 5 et 35

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que les prochaines dates d'audition dans ce dossier sont les 1<sup>er</sup> et 2 avril prochain. La journée du 18 mars a été annulée parce que le procureur de la Sûreté, M<sup>e</sup> Roy, a été nommé arbitre de griefs. Nous attendons donc le nouveau procureur de la Sûreté du Québec.



## Congédiement

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que, le 5 février dernier, nous avons débuté l'arbitrage du grief de congédiement devant l'arbitre Viau. M. Rolland indique que cette première journée a été fixée pour faire entendre une objection préliminaire de la part de l'employeur dans laquelle il indiquait que le grief était prescrit.

## **Comité d'Équipement**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que le comité a siégé le 24 février dernier et que cette rencontre portait sur le suivi des actions à prendre pour la progression des dossiers.

## Habit de motoneige et manteau

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que nous évaluons présentement en projet pilote l'habit de motoneigiste et le manteau du patrouilleur qui est présentement évalué par les membres du poste de La Sarre. M. Rolland informe que la grille d'évaluation sera bientôt envoyée aux membres. Un exemple de la grille nous a été soumis lors de notre dernière rencontre.

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que l'habit de motoneigiste envoyé aux membres ne correspondait pas au prototype que M. Dumas et M. Rolland avaient élaboré.

## Softshell

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction qu'un manteau souple, style *softshell*, est en développement et que nous établissons nos critères sous les mêmes normes de qualité que la compagnie Arc'terix.

#### Gants d'hiver pour le contrôle de foule

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que nous sommes en discussion avec la DMU, à savoir qui absorbera les coûts ou une partie des coûts pour l'acquisition de cette pièce d'équipement. M. Rolland indique que la facture d'acquisition se chiffre à 60 000 \$.

#### Étui ALS pour les membres qui travaillent assis (adjoind de poste)

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que nous en sommes rendus aux deux tiers de la distribution. M. Rolland indique que le membre doit aussi suivre une formation et qualification parce que l'extraction de l'arme à feu se fait différemment. L'étui est émis à partir de l'unité.

#### Vêtement pour les enquêteurs, pour ceux qui travaillent sur Cisaille

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que le directeur de la DECO nous donnera un retour concernant le nombre de membres qui participent aux opérations Cisaille, ainsi que les membres qui ont été formés pour les frappes dynamiques à faibles risques, afin que nous puissions établir et distribuer les équipements nécessaires pour l'accomplissement de leur tâche et pour leur sécurité.

#### Masque anti-crachats

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction qu'à la suite des interventions et informations données par la partie syndicale l'employeur demandera au Service de police de Montréal de lui faire parvenir les résultats de leur projet pilote. M. Rolland indique que la même demande est faite pour le Service de police de Longueuil.

### Masques pour les enquêteurs d'incendie

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que nous procédons présentement à une vérification des masques des enquêteurs d'incendie, ainsi que des membres du SIJ, afin de s'assurer que nous utilisons les bonnes cartouches pour ce genre de travail et de s'assurer également de l'étanchéité de ce dernier.

### Casque VTT

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction qu'une demande a été faite par les membres VTT pour l'obtention du casque modulaire. M. Rolland informe l'assemblée que la Sûreté n'émettra pas deux casques. Il y aura automatiquement remplacement s'il y a une décision prise. M. Rolland demande donc aux directeurs de valider avec leurs membres VTT s'ils sont prêts à porter le casque modulaire à l'année longue.

### Veste Mustang à CO2

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que la veste Mustang à déclenchement automatique est en développement. Nous analysons actuellement les coûts et les possibilités d'acquisition. La partie patronale nous a informés que, si une décision d'achat était prise, ce ne sera pas du « mur à mur ».

### Équipement pour les enquêteurs sur la contrebande

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que des discussions ont eu lieu à ce sujet, qu'une liste d'équipements a été déposée et que nous sommes dans l'attente de la position de la Sûreté dans ce dossier. M. Rolland indique que, présentement, l'argument de la partie patronale est à l'effet qu'elle paie déjà une allocation vestimentaire.

### Procédure de rappel pour les véhicules

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que la directive a été revue à la suite de l'accident de l'agente Katia Hadouchi. M. Rolland indique qu'elle comporte quatre niveaux d'intervention en cas de rappel. Elle sera encore revue afin de baisser de moitié les niveaux pour les rendre à deux seulement, soit le véhicule circule ou le véhicule ne circule pas. Pour ce qui est de la motion de blâme déposée lors du dernier Congrès, l'inspecteur-chef a indiqué à M. Rolland qu'il était irrité d'avoir à y répondre.

### Assignation d'un motard USSR à la patrouille en véhicule

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que le gestionnaire peut assigner un membre à utiliser un véhicule de patrouille. M. Rolland indique qu'il ne peut entériner le fait qu'un membre motard sans moto refuserait d'utiliser un véhicule patrouille.

### Manteau réversible pour les GTI

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que nous avons développé un manteau dans le même style que la GRC et que le manteau se devait d'être réversible, mais qu'il n'est pas encore en production. M. Rolland indique qu'il fera une représentation pour qu'un équipement d'appoint temporaire puisse être distribué afin que les membres puissent faire des opérations filets en toute sécurité.

### Gestion du parc automobile traction intégrale

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que les tractions intégrales ont été distribuées en majorité dans les postes offrant les conditions climatiques les plus sévères, dans le but de faire la meilleure évaluation possible.

M. Rolland fera la demande à son vis-à-vis afin que des véhicules à traction intégrale puissent être distribués dans les postes autoroutiers.

## **Comité de coordination**

### Rencontre du 5 mars 2014 - Dossier Katia Hadouchi

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que le service de Santé de la SQ n'a pas à ce jour fait d'échanges avec les autres services, tels la Formation ou les Transports et Équipements. M. Rolland indique que la position de la SQ est de voir ce que l'inspecteur de la CSST prendra comme position.

### **PAPP versus Demande de rencontre avec M<sup>me</sup> Nathalie Barbeau**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction qu'il a fait une relance pour une rencontre du comité du PAPP. M. Rolland indique que, s'il n'y a pas de rencontre déterminée d'ici le 28 mars, il demandera à revenir au Comité paritaire et conjoint pour expliquer la situation inacceptable.

### **Politique de harcèlement**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que la partie patronale nous a proposé le 10 mars dernier une rencontre pour soit le 11 mars ou le 14 mars, ce qui ne convenait pas à M. Painchaud et lui-même. Nous avons reçu d'autres possibilités de rencontre, soit pour la semaine du 24 mars. Encore une fois, ces dates ne correspondaient pas. M. Rolland indique que nous sommes présentement en train de coordonner nos efforts pour la mi-avril. Entretemps, une comparaison avec les politiques existant chez nos confrères municipaux est effectuée, afin d'en retirer les avantages pour bonifier notre propre politique.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que le vice-président aux Griefs et à la formation, M. Claude Blais, a porté directement à l'arbitrage un grief de harcèlement en indiquant qu'il ne peut être évalué que par l'arbitre de grief et non par la responsable de la politique de harcèlement.

## **Dossier Katia Hadouchi *versus* Enquêteur CSST**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction qu'il a eu une rencontre avec l'inspecteur de la CSST le 6 mars dernier. L'inspecteur de la CSST, M. Jean-Sébastien Joly, nous informe que son enquête prendra comme assise le rapport du coroner parce que ce dernier a utilisé les mêmes critères et méthodes d'enquête que la CSST.

M. Rolland indique aux membres de l'assemblée que, selon le rapport du coroner, la politique de gestion des rappels était déficiente et il indique aussi que la vitesse ne pouvait être justifiée. M. Rolland ajoute que l'enquêteur au dossier attache une grande importance au point vitesse.

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction que l'inspecteur a fait plusieurs demandes de documents, tels les fiches d'entretien du véhicule 6132 pour la dernière année, les listes des formations reçues par M<sup>me</sup> Hadouchi, l'horaire de travail, ainsi que les heures supplémentaires effectuées dans les 60 jours précédant l'accident.

L'inspecteur indique que l'employeur doit encadrer ses employés et il doit démontrer qu'il en a le contrôle, ce que, selon ce dernier, la SQ ne peut clairement démontrer.

M. Rolland a informé l'inspecteur de la CSST que l'amélioration du comportement en conduite automobile de nos jeunes patrouilleurs doit obligatoirement passer par de la formation, de la sensibilisation, un bon encadrement et des méthodes de contrôle qui ne sont pas répressives.

Lors de la conclusion de la rencontre, M. Joly nous a informés qu'il allait probablement émettre un avis de dérogation afin que la SQ encadre la conduite d'urgence, qu'elle identifie les risques à la conduite d'urgence et qu'elle informe ces policiers comment se protéger de ces risques-là.

## **Dossier Donovan Lagrange**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction qu'il a eu deux rencontres dans ce dossier, soit les 8 et 17 mars dernier. M. Rolland indique que, dans ce dossier, la CSST a émis trois dérogations à la suite de l'analyse d'accident, soit :

- Une sur la visibilité, en rapport à l'organisation du travail lorsque les gyrophares et les feux rouges et bleus ne peuvent être visibles à une distance optimale;
- Une sur le corridor de sécurité alors que la politique ne prévoit pas de méthodes de travail sécuritaires à appliquer lorsque le travailleur ne peut établir un corridor ou s'en approcher le plus près possible;
- La dernière sur le port du dossard de sécurité alors que les politiques de gestion ne sont pas cohérentes sur son utilisation.

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction que des modifications aux politiques de gestion SÉC.ROUT.-07, SÉC.ROUT.-40 et OPÉR.GÉN.-43 ont été proposées. Il y a eu des éclaircissements sur ce qui touche l'organisation du travail et l'ajout de définitions claires permettant une meilleure compréhension des directives.

M. Rolland informe les membres que la formation du patrouilleur autoroutier sera ajustée pour tenir compte des modifications apportées.

### **Dossier La Romaine**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction qu'il est en étroite collaboration avec le directeur de la Côte-Nord, M. Gaétan Boulianne, pour l'accomplissement de ce dossier.

M. Rolland indique qu'il a fait une visite des lieux avec M. Boulianne et que ce dernier a rédigé son rapport d'intervention avec recommandations. Le rapport a été déposé au comité de Santé de la Côte-Nord ainsi que les six recommandations suivantes :

- Réduire le bassin de policiers qui vont à La Romaine.
- Formation obligatoire pour les intervenants en milieu autochtone.
- Améliorer la formation donnée aux préposés aux télécommunications.
- Augmenter le nombre de policiers en service affectés à La Romaine.
- Fournir du poivre de Cayenne plus concentré.
- Fournir des pistolets à impulsion (Taser).

M. Rolland indique que l'employeur trouve que les recommandations faites par M. Boulianne sont excellentes, mais que la SQ évalue le risque comme étant ponctuel; alors, on ne prévoit pas de changements majeurs.

Nous nous appliquons présentement à fixer une rencontre extraordinaire du comité de Santé afin de revenir sur les recommandations déposées.

### **Certificat médical**

Le vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, M. Daniel Rolland, informe les membres du Conseil de direction d'une situation soulevée par un directeur, soit l'usage d'une procuration signée par un membre qui est réutilisée plusieurs mois après sans valider le consentement du membre.

M. Rolland indique qu'il veut proposer une nouvelle façon de faire avec l'employeur et qu'entretemps il suggère de mettre sur le document une date de fin pour la procuration.

### **L'Isle-Verte**

M. Daniel Rolland, vice-président en Santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles, informe les membres du Conseil de direction qu'il a participé, accompagné du vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, et du directeur du district du Bas-Saint-Laurent, M. Roger Dubé, à un dîner-rencontre avec les 10 membres qui sont intervenus lors de l'incendie dévastateur de L'Isle-Verte. M. Rolland indique que cette rencontre nous a permis d'identifier trois de nos membres qui étaient à risque. Ils ont été supportés et conseillés dans leurs démarches.



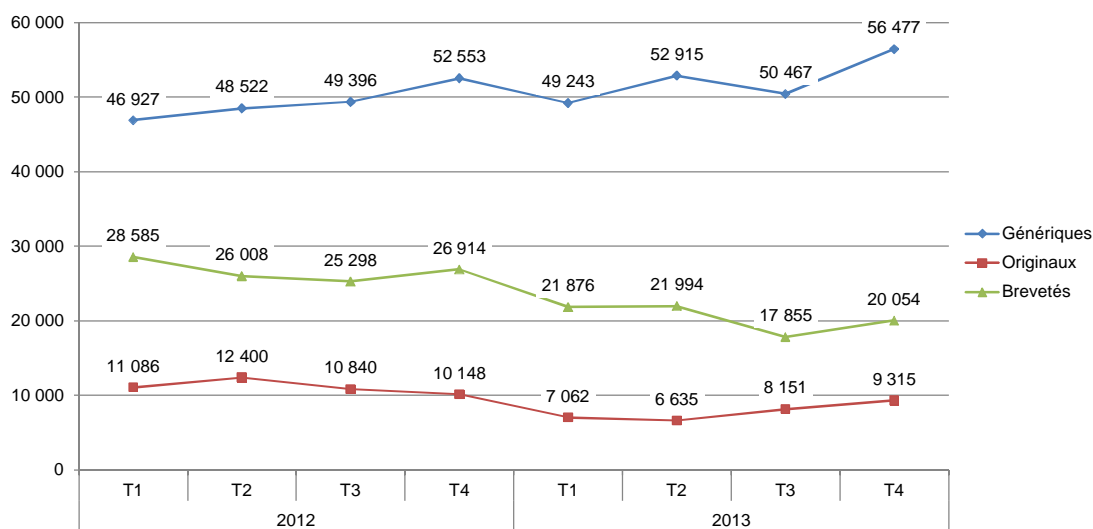
## SUJETS TRAITÉS PAR LE VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES, M. LUC FOURNIER

- Ø Expérience financière du régime d'assurance collective pour l'année 2013
  - Fonds d'assurance-maladie
  - Assurance-vie de base
  - Surplus assurance-vie versé à la CSBE
  - Augmentation des cotisations de l'assurance-maladie et dentaire
  - Modification à la tarification au 1<sup>er</sup> juillet 2014
  - Étude de comparaison des renouvellements en 2014
  - Décisions du Conseil de direction
  - Diminution du facteur de la réserve actuarielle en dentaire
  - Augmentation de la réserve de contingence
  - Options de modifications à apporter au régime d'assurance de l'APPQ
  - Modification additionnelle demandée par les délégués lors du Congrès 2013
- Ø Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers consolidés au 31 décembre 2013
- Ø Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers du Régime de retraite flexible au 31 décembre 2013
- Ø Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers de la CSBE au 31 décembre 2013
- Ø Présentation du rapport financier 2013 du Fonds de l'Industrielle Alliance
- Ø Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2014
- Ø Développement informatique à l'APPQ *versus* Régime d'assurance collective -  
Projet d'affaire avec Croix Bleue ou Alcerio
- Ø Achat de bâtiment
- Ø Rapport du comité d'Investissement
- Ø Rapport du comité des Finances
- Ø Congrès 2015
- Ø Tournoi de golf 2014
- Ø Tournoi de golf Gilbert Legault dont les frais seront remis à la recherche sur le Parkinson
- Ø Boutique virtuelle

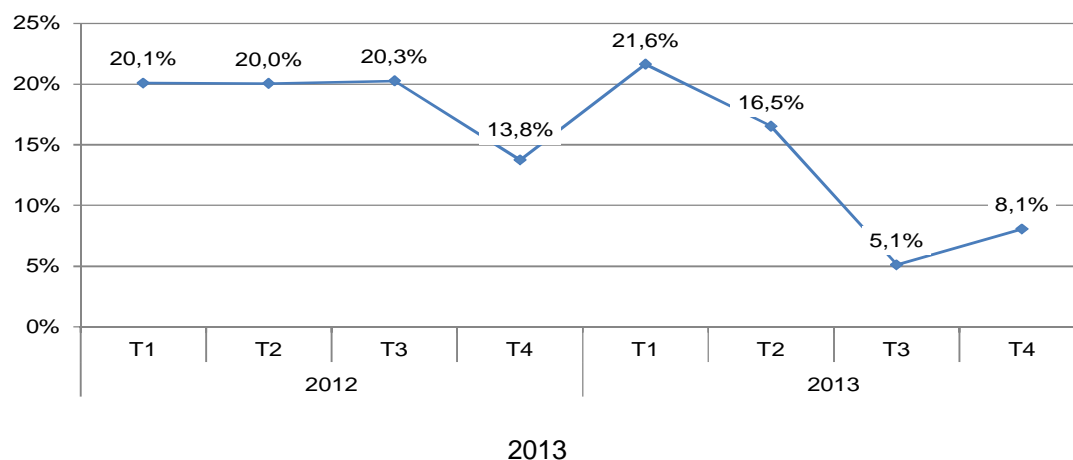
## Expérience financière du régime d'assurance collective pour l'année 2013

### Fonds d'assurance-maladie

En 2013, nos revenus de cotisations annuelles se situent à 20 255 529 \$. Nos dépenses s'élèvent à 21 071 160 \$. Un contrôle a été maintenu au niveau du règlement des assurances ainsi que du coût des médicaments génériques. Ces deux facteurs ont été les plus importants ayant contribué au contrôle de l'inflation. Un surplus de 1 559 853 \$ a été dégagé, malgré un remboursement de 1 636 000 \$. Le tableau ci-dessous démontre très bien qu'une tangente a été prise par nos membres assurés. En effet, lors des deux dernières années, une augmentation substantielle vers les produits génériques a été remarquée. Il s'en dégage aussi une augmentation de la consommation de médicaments.



Le prochain tableau démontre le pourcentage des réclamants ayant remplacé un médicament original par son générique.



Les résultats d'expérience en assurance-maladie et l'augmentation de la consommation de médicaments font en sorte que l'inflation est de retour.

### Assurance-vie de base

Résultats d'expérience pour 2013	Desjardins Sécurité Financière 01/01/2013 au 30/06/2013	La Capitale * 01/07/2013 au 31/12/2013
1. Primes participantes (a. - b.)	1 013 786 \$	746 255 \$
a. Primes payées	1 024 026 \$	766 569 \$
b. Frais de mise en commun	10 240 \$	20 314 \$
2. Sinistres imputés à l'expérience	528 780 \$	365 523 \$
a. Décès	881 000 \$	242 000 \$
b. Sinistres déclarés non réglés	(337 500) \$	111 938 \$ **
c. Prestations encourues non rapportées	(14 720) \$	11 585 \$
3. Frais de services, nets d'intérêt	<u>99 648 \$</u>	<u>58 960 \$</u>
Surplus (1 - 2 - 3)	385 358 \$	321 772 \$
	(final)	(estimé)

\* Estimation fournie par La Capitale avec ajustement  
\*\* Basé sur la méthodologie de renouvellement de La Capitale

## Résultats d'expérience

Répartition des décès	2013		2012	
	Desjardins Sécurité Financière 01/01/2013 au 30/06/2013	La Capitale 01/07/2013 au 31/12/2013	Total 2013 01/01/2013 au 31/12/2013	Desjardins sécurité financière 01/01/2012 au 31/12/2012
Membres actifs	0	0	<b>0</b>	13
Retraités	28	18	<b>46</b>	47
Personnes à charge	<u>18</u>	<u>7</u>	<b><u>25</u></b>	<u>39</u>
Total	46	25	<b>71</b>	99

### Surplus assurance-vie versé à la CSBE

#### Desjardins Sécurité Financière - Comptabilité finale

Déficit accumulé au 31 décembre 2012	(222 831 \$)
Intérêt sur le déficit	(3 966 \$)
Surplus au 30 juin 2013	385 358 \$
Ristourne en dépôt au 31 décembre 2013	158 561 \$

Le surplus de terminaison est remboursable à l'APPQ dans la Caisse de sécurité et de bien-être.

## Augmentation des cotisations de l'assurance-maladie et dentaire

### Résultats d'expérience de 2013

	Soins hospitaliers et médicaux (\$)	Soins dentaires (\$)	Total (\$)
Cotisations annuelles	17 567 000	3 999 100	21 566 100
Intérêts	63 600	14 500	78 100
Réclamations, variations des réserves, taxes et frais directs	(17 113 300)	(3 963 400)	(21 076 700)
Surplus (déficit) d'expérience			
– en \$	517 300	50 200	567 500
– en %	2,9	1,3	2,6

Solde du surplus au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	2 622 900
Surplus de l'année 2013	567 500
Congé de cotisations des membres	(1 636 000)
Virement fonds d'immobilisations	0
Surplus au 31 décembre 2013	1 554 400

## Modification à la tarification au 1<sup>er</sup> juillet 2014

	Soins hospitaliers et médicaux (%)	Soins dentaires (%)
Augmentation pour inflation pour 12 mois (2013 à 2014)	7,5	6,0
Augmentation pour garantir les taux jusqu'au 01-07-2015 (six mois d'inflation)	4,0	3,1
Ajustement pour l'expérience 2013	(3,0)	(0,6)
Ajustement calculé/requis au taux de cotisation au 01-07-2014	8,5	8,5

## Étude de comparaison des renouvellements en 2014 <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> - Moyennes historiques des 10, 5 et 3 dernières années

	Soins hospitaliers et médicaux			Soins dentaires		
	<u>10 ans</u>	<u>5 ans</u>	<u>3 ans</u>	<u>10 ans</u>	<u>5 ans</u>	<u>3 ans</u>
<b>Marché</b>	<b>6,5 %</b>	<b>6,8 %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>4,7 %</b>
<b>APPQ</b>	<b>4,3 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>4,5 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>2,8 %</b>

(1) Clients Aon Hewitt du Québec de grande taille.

(2) En supposant une augmentation de 8,5 % en maladie et 8,5 % en dentaire au 1<sup>er</sup> juillet 2014.

## Décisions du Conseil de direction

### Assurance-vie :

- Dépôt du surplus terminal de Desjardins Sécurité Financière de 158 561 \$ dans la Caisse de sécurité et de bien-être.

### Assurance-maladie :

- Augmentation des taux au 1<sup>er</sup> juillet 2014 de 8,5 % en maladie et 8,5 % en dentaire
- Augmentation des frais administratifs
  - **1,85 % à 2,00 % en maladie**
  - **1,50 % à 2,00 % en dentaire**
- Diminution du facteur de la réserve actuarielle en dentaire (11 % à 9 %)
- Augmentation de la réserve de contingence à son maximum de 15 % des primes annualisées (+ 5 850 \$)
- Options de modifications aux règlements du régime d'assurance-maladie

### Diminution du facteur de la réserve actuarielle en dentaire de 11% à 9%

	Niveau actuel	Réel 1 an	Réel 2 ans	Réel 5 ans
Médical	9,0 %	8,6 %	7,8 %	8,0 %
Dentaire	11,0 %	7,6 %	7,2 %	8,8 %

### **Recommandation : Diminuer le niveau des réserves ENR pour le dentaire.**

Dentaire : de 11,0 % à 9,0 %.

Augmentation du surplus de 1 473 800 \$ à 1 554 400 \$.

## Augmentation de la réserve de contingence à 15 % des primes

### **Recommandation :**

Augmenter la réserve pour la maintenir à son maximum de 15 % des primes annualisées, soit :

- Augmentation de 3 248 636 \$ à 3 254 486 \$ (+ 5 850 \$)
- Diminution du surplus de 1 554 400 \$ à 1 548 550 \$

## Options de modifications à apporter au régime d'assurance de l'APPQ

Frais	Clause actuelle	Clause envisagée	Impact sur l'ajustement de la cotisation
<i>Acupuncteur, podiatre et naturopathe</i>	40 \$ admissibles par visite, max 300 \$ / an / spécialité	45 \$ admissibles par visite, maximum combiné de 1 000 \$ / an (incluant radiographies par un spécialiste)	<b>+2,5%</b> <b>Modif 1</b>
<i>Audiologiste et orthophoniste</i>	Max 250 \$ / an pour l'ensemble des spécialités		
<i>Chiropraticien</i>	35 \$ admissibles par visite		
<i>Orthothérapeute, physiothérapeute et massothérapeute</i>	40 \$ admissibles par visite		
<i>Ostéopathe</i>	45 \$ admissibles par visite		
<i>Radiographies</i>	Maximum combiné 750 \$ par année civile 35 \$ par année civile pour l'ensemble des spécialités	50 \$ par année civile par spécialité	
<i>Psychologue</i>	Remboursement à 50 %, max. 500 \$ / an	80% ou 90 % selon l'option choisie, max 1 000 \$ / année civile	<b>+0,7%</b> <b>Modif 2</b>
Radiographies et analyses de laboratoire, échographies, scanners, anesthésiques et leur administration, oxygène et location de matériel qui sert à l'administrer, sang et plasma sanguin, transfusions de sang	Maximum de 500 \$ / année	Maximum de 750 \$ / année	<b>+0,8%</b> <b>Modif 3</b>
Optométriste et ophtalmologiste	35 \$ / 24 mois consécutifs	50 \$ / 24 mois consécutifs	<b>+0,4%</b> <b>Modif 4</b>



## Modification additionnelle demandée par les délégués lors du Congrès 2013

Frais	Clause actuelle	Clause envisagée	Impact sur l'ajustement de la cotisation
Médicaments	Franchise par ordonnances médicaments Brevetés : 9 \$ option 2 / 6 \$ options 3 & 4 Originaux : 9 \$ option 2 / 6 \$ options 3 & 4 Génériques : 0 \$	Franchise par ordonnances médicaments Brevetés : 0 \$ Originaux : 9 \$ option 2 / 6 \$ options 3 & 4 Génériques : 0 \$	Option II : +6,0% Options III & IV : +4,5 % Modif 5

Autres modifications envisagées à **coût neutre** :

- **Modification 6 : Financement de la Modification 1 (soins paramédicaux) par le retrait de la couverture des chaussures orthopédiques.**
- **Modification 7 : Financement de la Modification 2 (psychologue) par le retrait de la couverture du naturopathe.**

## **Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers consolidés au 31 décembre 2013**

Nous avons terminé notre exercice financier avec un solde à la fin de l'exercice de 2 393 631 \$. Ainsi, les excédents des produits par rapport aux charges s'élèvent à 146 200 \$, après le virement de 231 003 \$, soit le 3 % des retraités pour les frais d'administration des assurances prévu aux prévisions budgétaires 2013, le surplus à la fin de l'exercice s'élève à 400 360 \$.

### Revenus

Les cotisations régulières ont été de 4 767 442 \$, alors que les intérêts se sont élevés à 71 536 \$; la subvention en santé et sécurité a été de 11 802 \$; la contribution à la formation syndicale est de 150 000 \$; la ristourne en publicité nous a rapporté 168 000 \$ et les commandites pour le Congrès se sont élevées à 21 000 \$; l'entente avec DSF pour le remboursement des frais d'administration en assurance-vie facultative a pris fin étant donné le renouvellement l'an dernier avec La Capitale et les

montants pour les promotions REER ont été de 12 600 \$; pour un grand total en revenus de 5 189 780 \$ en 2013.

### Dépenses

Nos dépenses totales pour l'année 2013 se chiffrent à 5 043 580 \$, soit en baisse de 178 042 \$ par rapport aux prévisions budgétaires. Par rapport à l'état de nos revenus, nous sommes en surplus de 169 357 \$. Comme le prévoient les conventions comptables, nous avons inclus un gain de 23 157 \$ sur un placement dans les fonds communs de placement.

### Frais du personnel

À l'item salaire Exécutifs, un écart défavorable de 15 402 \$ s'explique par le paiement de vacances relié au départ d'un permanent à la fin 2012 et du chevauchement. Au niveau des « Charges sociales », un écart défavorable de 23 034 \$ existe entre la réalisation et l'information budgétaire. Il y a aussi un écart défavorable de 6 224 \$ au poste budgétaire des comités et sous-comités qui s'explique par la formation du comité Jeunesse et condition féminine. Pour ce qui est des autres postes budgétaires, ils sont tous en surplus. Ainsi, la réalisation face au budget projeté a fini en surplus de 38 510 \$.

### Frais d'opération

Nos dépenses d'opération affichent un écart favorable de 65 813 \$. Il s'agit ici d'un petit écart enregistré à ce poste budgétaire si on le compare aux 10 dernières années. Il y a eu une très grande amélioration. Ce sont les postes budgétaires frais légaux ou les litiges, qui ont été négociés avec plus d'un fournisseur, qui ont fait une très grande différence. En effet, il y a une baisse marquée de 154 447 \$ au niveau des frais légaux. Au point arbitrage, il y a un écart défavorable de 82 417 \$ relié à des dossiers marathon dont les journées d'audition s'additionnent. Ainsi, les coûts reliés au Congrès ont aussi augmenté. Cependant, les frais d'opération actuariels, formation CSST, ont généré certains surplus.

### Frais d'administration

Nos dépenses d'administration ont connu un écart favorable de 101 424 \$. Ainsi, en téléphonie, la nouvelle entente avec Telus nous a permis de dégager un écart favorable

de 21 516 \$. En abonnement et souscription, le nombre d'auditions d'arbitrage a fait bondir les coûts en recherche juridique créant un écart défavorable de 18 071 \$. En consultation et expertise, l'écart favorable est de 59 678 \$ relié à une utilisation moindre à l'externe pour ce qui est de la recherche juridique.

#### Frais d'activités

On peut dire que dans l'ensemble nos budgets ont été respectés.

### **Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers du Régime de retraite flexible au 31 décembre 2013**

Valeur au 31-12-2012 :	9 746 000 \$
Cotisations 2013 :	2 073 000
Prestations 2013 :	(253 000)
Rendement net de frais	<u>1 336 000</u>
 Valeur au 31-12-2013	 12 902 000 \$

### **Présentation du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers de la CSBE au 31 décembre 2013**

#### Caisse de sécurité et de bien-être Rendement de la CSBE (après déduction des frais)

	Valeur marchande	Portefeuille cible
<b>2011</b>	<b>(2,51) %</b>	<b>0,73 %</b>
<b>2012</b>	<b>8,18 %</b>	<b>8,05 %</b>
<b>2013</b>	<b>13,92 %</b>	<b>14,04 %</b>
<b>Moyenne 3 ans</b>	<b>6,53 %</b>	<b>7,61 %</b>

Valeur marchande au 31 décembre 2013 : 53 356 159 \$.

## Présentation du rapport financier 2013 du Fonds de l'Industrielle Alliance

Régimes d'épargne de l'APPQ - Répartition d'actif								
31 Decembre 2013								
		Fonds APPQ - Volet Flexible FU885	Fonds Équilibré de l'APPQ FU890	Fonds de Croissance de l'APPQ FU891	Intérêt quotidien IQUOT	Placements Garantis PLGAR	Compte Transitoire TRANS	Total
05323-001	Volet flexible du RRMSQ	12 902 279,24 \$						12 902 279,24 \$
05324-001	REER - Prime de relèvement		45 661 217,07 \$	2 886 277,02 \$	6 665 480,74 \$	945 131,97 \$		56 158 106,80 \$
05324-002	REER - Cotisation volontaire		23 233 232,32 \$	657 669,31 \$	368 426,33 \$	369 575,24 \$		24 628 903,20 \$
05324-003	REER - Employée de l'APPQ		213 623,97 \$		66 811,83 \$	74 088,86 \$		354 524,66 \$
05324-101	CRI - Compte de retraite immobilisé		160 707,79 \$		0,93 \$			160 708,72 \$
05325-001	CELI - Compte d'épargne libre d'impôt		253 912,20 \$	31 255,83 \$	15 500,72 \$			300 668,75 \$
05326-001	Non-enregistrés-membres		176 688,56 \$	41 714,76 \$	778,40 \$			219 181,72 \$
05327-001	CSBE		26 868 126,93 \$	26 488 031,89 \$				53 356 158,82 \$
05328-001	FERR		110 216,79 \$		5 515,95 \$			115 732,74 \$
05328-002	FRV							- \$
05431-001	Non-enregistrés-APPQ			187 516,40 \$				187 516,40 \$
05431-201	Dépense, Consultation et Expertise				10 400,11 \$			10 400,11 \$
<b>Total</b>		<b>12 902 279,24 \$</b>	<b>96 677 725,63 \$</b>	<b>30 292 465,21 \$</b>	<b>7 132 915,01 \$</b>	<b>1 388 796,07 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>148 394 181,16 \$</b>

## Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2014

Les prévisions budgétaires ont été présentées séance tenante et adoptées par l'assemblée.

En réponse à une question d'un directeur portant sur l'état des surplus du fonds d'administration générale, soit 146 200 \$ ou 400 360 \$, M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, explique qu'il s'agit de 400 360 \$, soit l'audition de 146 200 \$ plus variation d'actifs de 23 157 \$, avec le virement de 3 % des retraités de 231 000 \$, ce qui donne le fameux 400 360 \$.

## Développement informatique à l'APPQ versus Régime d'assurance collective - Projet d'affaire avec Croix Bleue ou Alcerio

Il s'agit du suivi du plan de développement continu pour le remplacement des systèmes informatiques de l'Association. L'ensemble de la démarche impliquait au départ trois entreprises, soit Alcerio, la Croix Bleue, ainsi que Almerys, une entreprise française. Almerys s'étant retirée du marché, l'offre est donc venue des deux autres soumissionnaires. Deux présentations ont été faites au Conseil de direction, soit l'une par la firme Aon présentant la solution de la Croix Bleue et l'autre par Alcerio.

Le tableau comparatif suivant démontre les coûts sur 7 ans pour les entreprises.

<b>Croix Bleue</b>	<b>Alcero</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur 7 ans, les coûts sont de 9 164 040,34 \$ avec un scénario d'inflation à 8 % et de 8 351 060,90 \$ avec un scénario d'inflation à 5 %.</li><li>• Nous n'avons plus de transport électronique à payer, économie de 102 000 \$ déjà dans la facturation.</li><li>• Économie de 3 à 4 employées congédiées, soit 235 715,75 \$, avantages sociaux inclus.</li><li>• Impact sur la prime d'assurance entre 2,5 % et 3 %.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur 7 ans, les coûts sont de 2 654 000 \$, inflation limitée à 3 % après 3 ans. Avec mise de fonds de 500 000 \$ avant taxe.</li><li>• Déjà l'équivalent de 1,5 % de la prime budgété dans la tarification.</li><li>• Impact sur une prime future de 0,5 % absorbé à partir de la 4<sup>e</sup> année par une inflation entre 5 % et 8 %.</li></ul>

Après de longues discussions, le Conseil de direction a décidé d'aller de l'avant avec le projet de Alcero. Le coût ainsi que la limitation et l'impact sur la prime d'assurance et le fait qu'il y ait préservation d'emplois et d'expertise ont penché dans la balance.

### **Achat de bâtiment**

Il s'agit du bâtiment à l'ouest de celui de l'APPQ, soit un immeuble de trois étages évalué entre 2,7 M\$ et 3 M\$. L'Association a fait une offre d'achat pour le troisième étage au coût de 910 000 \$; l'immeuble sera converti en condo commercial lors de l'achat, ce qui augmentera la valeur foncière de 20 % à 30 %. Dans les faits, il y a un manque d'espace de stationnement à l'APPQ et il y a manque d'espace à l'intérieur de nos locaux existants. Il y aura déménagement du département des assurances dans le nouveau bâtiment et le reste de l'espace locatif amènera des revenus de l'ordre de 44 000 \$ par année. Au niveau informatique, la technologie IP règlera le problème de technologie et les serveurs resteront à l'Association reliés par fibre optique ou micro-onde. Après discussions, il est décidé d'aller de l'avant avec cet achat.

## Rapport du comité d'Investissement

### Rendements nets

#### Fonds Équilibré de l'APPQ

Date effective	Rendements						
	Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création du fonds distinct
31 décembre 2012	7,63 %	2,19 %	7,63 %	2,62 %	4,67 %	2,58 %	-
31 janvier 2013	2,80 %	5,27 %	7,93 %	3,86 %	5,91 %	3,72 %	-
28 février 2013	2,60 %	3,93 %	5,61 %	3,00 %	5,35 %	3,35 %	-
31 mars 2013	3,78 %	3,78 %	7,40 %	3,81 %	5,44 %	3,54 %	-
30 avril 2013	3,45 %	0,63 %	8,05 %	3,41 %	5,07 %	3,03 %	-
31 mai 2013	5,50 %	2,83 %	10,06 %	4,37 %	6,42 %	3,10 %	-
30 juin 2013	3,63 %	-0,14 %	9,24 %	4,14 %	5,67 %	3,26 %	-1,09 %
31 juillet 2013	5,31 %	1,80 %	10,51 %	5,50 %	5,75 %	4,02 %	0,52 %
31 août 2013	5,33 %	-0,16 %	9,93 %	7,40 %	5,49 %	3,48 %	0,54 %
30 septembre 2013	7,21 %	3,45 %	9,56 %	9,04 %	5,35 %	5,07 %	2,33 %
31 octobre 2013	10,56 %	4,98 %	13,21 %	8,68 %	5,82 %	7,63 %	5,53 %
30 novembre 2013	11,73 %	6,08 %	13,18 %	11,26 %	6,35 %	8,17 %	6,65 %
31 décembre 2013	12,97 %	5,37 %	12,97 %	10,27 %	5,96 %	7,97 %	7,83 %

#### Fonds de Croissance de l'APPQ

Date effective	Rendements						
	Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création du fonds distinct
31 décembre 2012	8,09 %	2,41 %	8,09 %	2,05 %	4,40 %	1,97 %	-
31 janvier 2013	3,25 %	5,89 %	8,48 %	3,45 %	5,98 %	3,34 %	-
28 février 2013	3,04 %	4,52 %	5,90 %	2,44 %	5,33 %	2,93 %	-
31 mars 2013	4,22 %	4,22 %	7,81 %	3,30 %	5,32 %	3,14 %	-
30 avril 2013	3,59 %	0,33 %	8,25 %	2,77 %	4,77 %	2,44 %	-
31 mai 2013	6,27 %	3,13 %	10,90 %	4,11 %	6,52 %	2,59 %	-
30 juin 2013	4,50 %	0,26 %	10,77 %	4,06 %	5,84 %	2,86 %	-0,98 %
31 juillet 2013	6,41 %	2,72 %	12,25 %	5,75 %	6,00 %	3,75 %	0,83 %
31 août 2013	6,57 %	0,29 %	11,72 %	8,10 %	5,80 %	3,19 %	0,99 %
30 septembre 2013	8,65 %	3,97 %	11,27 %	10,11 %	5,64 %	4,99 %	2,96 %
31 octobre 2013	12,37 %	5,60 %	15,25 %	9,47 %	6,16 %	7,87 %	6,48 %
30 novembre 2013	13,78 %	6,76 %	15,41 %	12,64 %	6,70 %	8,61 %	7,82 %
31 décembre 2013	15,54 %	6,35 %	15,54 %	11,75 %	6,36 %	8,52 %	9,49 %

## **Rapport du comité des Finances**

Le rapport du comité des Finances a été déposé lors de la rencontre avec la liste des chèques. Le tout a été accepté et entériné par le Conseil de direction.

## **Congrès 2015**

Deux soumissions ont été déposées lors du Conseil de direction pour ce qui est du Congrès 2015, soit l'un par le Victorin à Victoriaville et l'autre par l'hôtel Plaza à Québec. Après présentation et analyse des deux propositions, il a été décidé de tenir le Congrès 2015 à Québec.

## **Tournoi de golf 2014**

Le Tournoi de golf de l'APPQ 2014 aura lieu à Saint-Georges de Beauce le 19 septembre 2014. Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, explique aux membres de l'assemblée les modalités d'hébergement pour le Conseil de direction qui aura lieu les 17 et 18 septembre 2014.

## **Tournoi de golf Gilbert Legault dont les frais seront remis à la recherche sur le Parkinson**

Il a été discuté lors du Conseil de direction de la pertinence pour certains directeurs de participer à ce tournoi de golf puisque M. Gilbert Legault est un ancien de la Caisse d'économie qui a mis en place le Régime de retraite flexible lors de sa création. Celui-ci est atteint de la maladie de Parkinson et désire s'impliquer en ramassant des sommes pour la fondation, afin de favoriser la recherche. Chacun est donc libre de se joindre à son tournoi et d'utiliser les frais de représentation.

## **Boutique virtuelle**

Un directeur a rencontré M<sup>me</sup> Danyelle Blouin de Creapub Design et demande que l'APPQ continue les démarches pour ce qui est de la boutique virtuelle.

M. Luc Fournier, vice-président aux Finances, explique qu'il est difficile d'instaurer une boutique sans inventaire et que les coûts sont élevés pour la création et pour les

inventaires. De plus, il est possible que les ventes ne soient pas à la hauteur des attentes de certains.

Un autre directeur donne son opinion en disant qu'il serait intéressant d'avoir des inventaires afin de pouvoir distribuer dans les districts des objets promotionnels.

Le vice-président aux Finances, M. Luc Fournier, répond qu'il faut toujours garder à l'esprit le contrôle des coûts et qu'il mandatera quelqu'un afin d'accélérer le dossier.

\*\*\*\*\*



Jocelyn Boucher  
Vice-président aux Ressources humaines

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET  
POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC

JB/sl